



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-95199>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-95199**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ile de France Mobilités

Forme juridique de l'acheteur : Autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de réalisation de l'infrastructure de l'opération du tramway T13 phase 2 Secteurs 4 et 6 (INFRA 2)

Description : Le présent marché, dénommé « INFRA 2 » comprend la réalisation de l'ensemble des infrastructures VRD relatives au projet, hors GLO, sur l'ensemble du linéaire sur les secteurs 4 à Poissy (78) et 6 d'insertion du T13 phase 2, sur la commune de Achères (78). Le périmètre commence au niveau de la rue Saint Sébastien et se termine au niveau de l'Avenue de Conflans à Achères en sortie de forêt. Le périmètre d'INFRA 2 ne comprend pas le périmètre de la forêt entre Poissy et Achères. Ce périmètre est délimité sur les plans annexés au CCTP. De manière générale, les travaux devront minimiser l'impact sur le fonctionnement des chaussées impactées, tout en garantissant la sécurité des personnes et les différents accès aux commerces, riverains, industries, équipements publics, privés, Le maintien de la circulation des véhicules légers, poids lourds, et bus est également à prendre en compte dans la réalisation et le phasage des travaux. A la fin de ses travaux, le Titulaire prend à sa charge la remise en état de l'ensemble des ouvrages du domaine public qui auraient été dégradés (pont, trottoirs, voirie). Ce marché a pour objet les prestations suivantes : - Fourniture et pose des installations et la gestion de chantier pour les marchés de travaux SLT, VERT et les bureaux MOA/AMO/MOE conformément au CCTP fascicule 0 - Prescriptions Générales ; - Fourniture et mise en oeuvre des dispositifs pour l'exploitation sous chantier (clôtures, GBA, SMV, signalisations horizontale et verticale provisoires, toute signalisation de déviation nécessaire dans le cadre des travaux) ; - Démolitions et déposes de tous éléments existants non conservés (voiries, bordures, ouvrages, panneaux, mobiliers, ...) non amiantés mais présentant ponctuellement des taux de HAP supérieurs au seuil dans les enrobés des voiries ; - Terrassements en zone urbaine, y compris évacuations de déblais ; - Terrassements de fosses de plantations en secteur urbain (non réalisées par le marché VERT) ; - Réalisation des structures et revêtements des voiries, trottoirs,

pistes cyclables, stationnements en enrobés, béton, pavés, stabilisé ; - Réalisation des dalles de transition en carrefour (voirie / plateforme tramway) ; - Fourniture et mise en oeuvre des bordures, caniveaux, dalles podotactiles ; - Réalisation des ouvrages de maçonneries divers (murs, murets, escaliers) ; - Fourniture et pose de bouche incendie (y compris raccordements sur réseau) ; - Travaux relatifs à la gestion des eaux pluviales : o Fourniture et mise en oeuvre des dispositifs de stockage, caniveau, canalisations, avaloirs, regards de visite ; o Réalisation structure réservoir ; o Réalisation des essais et contrôles des réseaux mis en oeuvre ; - Fourniture et pose des mobiliers urbains y compris grilles d'arbres et clôtures définitives ; - Fourniture et pose des mobiliers d'éclairage ; - Réalisation des infrastructures et réseaux d'éclairage (tranchées, fourreaux, câbles, chambre de tirage, raccordements, armoire, transformateur) ; - Réalisation de la signalisation horizontale / marquage au sol ; - Fourniture et pose des panneaux de signalisation verticale de police ; - Fourniture et pose des panneaux de jalonnement directionnels ; - Réalisation des infrastructures et réseaux de signalisation lumineuse de trafic (SLT) (tranchées, fourreaux, câbles, chambre de tirage, raccordements, massifs) - hors matériel de SLT (inclus dans un marché autre que celui d'INFRA 2). Ce marché ne comprend pas l'ensemble des infrastructures VRD à réaliser dans le Gabarit Limite d'Obstacle (GLO), y compris les bordures GLO (sauf indications contraires type traversées de fourreaux sous plateforme).

Identifiant de la procédure : e40eec34-4a33-4f63-a688-fe3cf5ad27f3

Identifiant interne : 2025-080

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Le marché est passé selon une procédure avec négociation en application des articles R2124-4 et R2161-21 à R2161-23 du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45233140 Travaux routiers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233200 Travaux de revêtement divers

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232130 Travaux de construction de canalisations d'eaux pluviales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45316110 Installation de matériel d'éclairage public

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233294 Installation de signalisation routière

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45233290 Installation de panneaux de signalisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112000 Travaux de fouille et de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262522 Travaux de maçonnerie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112100 Travaux de creusement de tranchées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112310 Travaux de remblayage

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Commune de Poissy (78)

Ville : Poissy (78)

Code postal : 78498

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Informations complémentaires : Il s'agit d'une procédure conduite en deux temps avec dans un premier temps, une phase de sélection des candidats (Phase Candidature), puis une phase de sélection d'une offre (Phase Offre) avec tous les candidats ayant été admis à déposer une offre pour cette seconde phase. Première phase : Phase candidature : Réception et sélection des candidats à la suite de l'examen de leur dossier de candidature. Durant cette phase, l'Acheteur admet les candidatures ayant présentées les pièces mentionnées dans le présent règlement de consultation et disposant des capacités financières, techniques et professionnelles suffisantes. Seconde Phase : Phase offre - Invitation des candidats sélectionnés à remettre une offre initiale. Durant cette phase, l'Acheteur procède à l'analyse des offres initiales des soumissionnaires dont la candidature a été admise. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'offre initiale devant comporter l'offre technique du candidat ainsi que son offre financière n'est à produire que par les soumissionnaires dont la candidature a été acceptée par Île-de-France Mobilités au terme de la première phase de la procédure. L'Acheteur procédera à une analyse et à un classement des offres initiales. A l'issue du classement des offres initiales, il pourra procéder à des négociations. A la fin des négociations, les soumissionnaires sélectionnés sont invités à remettre une offre finale. L'attribution du marché sera effectuée après évaluation et classement des offres finales. Conformément à l'article R2161-23 du code de la commande publique, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Les candidats sont donc invités à présenter dès le stade de remise de l'offre initiale, une offre initiale qui soit compétitive.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'acheteur précise la présence des éléments suivants dans les pièces de marché : - Clause stagiaire ; - Clause d'insertion ; - Système d'élimination concernant la Valeur Technique des offres.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché d'infrastructure 2 de l'opération du tramway T13 (secteurs 4et 6).

Description : Le marché, dénommé marché « INFRA 2 » comprend la réalisation de l'ensemble des infrastructures VRD relatives au projet, hors GLO, sur l'ensemble du linéaire sur les secteurs 4 à Poissy (78) et 6 d'insertion du T13 phase 2, sur la commune de Achères (78). Le périmètre commence au niveau de la rue Saint Sébastien et se termine au niveau de l'Avenue de Conflans à Achères en sortie de forêt. Le périmètre d'INFRA 2 ne comprend pas le périmètre de la forêt entre Poissy et Achères. Ce périmètre est délimité sur les plans annexés au CCTP. De manière générale, les travaux devront minimiser l'impact sur le fonctionnement des chaussées impactées, tout en garantissant la sécurité des personnes et les différents accès aux commerces, riverains, industries, équipements publics, privés, Le maintien de la circulation des Véhicules Légers, Poids Lourds et bus est également à prendre en compte dans la réalisation et le phasage des travaux. A la fin de ses travaux, le Titulaire prend à sa charge la remise en état de l'ensemble des ouvrages du domaine public qui auraient été dégradés (pont,

trottoirs, voirie). Ce marché a pour objet les prestations suivantes : - Fourniture et pose des installations et la gestion de chantier pour les marchés de travaux SLT, VERT et les bureaux MOA /AMO/MOE conformément au CCTP fascicule 0 - Prescriptions Générales du présent DCE ; - Fourniture et mise en oeuvre des dispositifs pour l'exploitation sous chantier (clôtures, GBA, SMV, signalisations horizontale et verticale provisoires, toute signalisation de déviation nécessaire dans le cadre des travaux) ; - Démolitions et déposes de tous éléments existants non conservés (voiries, bordures, ouvrages, panneaux, mobiliers, ...) non amiantés mais présentant ponctuellement des taux de HAP supérieurs au seuil dans les enrobés des voiries (croisement Avenue de Versailles / Rue de la Bruyère et rue Saint Sébastien) conformément au rapport « T13E2-GEO-AVP-NOT-TTE-00007-B - Caractérisation des enrobés - Recherche amiante / HAP » ; - Terrassements en zone urbaine, y compris évacuations de déblais ; - Terrassements de fosses de plantations en secteur urbain (non réalisées par le marché VERT) ; - Réalisation des structures et revêtements des voiries, trottoirs, pistes cyclables, stationnements en enrobés, béton, pavés, stabilisé ; - Réalisation des dalles de transition en carrefour (voirie / plateforme tramway) ; - Fourniture et mise en oeuvre des bordures, caniveaux, dalles podotactiles ; - Réalisation des ouvrages de maçonneries divers (murs, murets, escaliers) ; - Fourniture et pose de fourreaux de réserves en traversées de plateforme ; - Fourniture et pose de bouches incendie (y compris raccordements sur réseau) ; - Travaux relatifs à la gestion des eaux pluviales : o Fourniture et mise en oeuvre des dispositifs de stockage, caniveau, canalisations, avaloirs, regards de visite ; o Réalisation tranchée drainante ; o Réalisation des essais et contrôles des réseaux mis en oeuvre ; - Fourniture et pose des mobiliers urbains, y compris grilles d'arbres et clôtures définitives ; - Fourniture et pose des mobiliers d'éclairage ; - Réalisation des infrastructures et réseaux d'éclairage (tranchées, fourreaux, câbles, chambre de tirage, raccordements, armoire, transformateur) ; - Réalisation de la signalisation horizontale / marquage au sol ; - Fourniture et pose des panneaux de signalisation verticale de police ; - Fourniture et pose des panneaux de jalonnement directionnels ; - Réalisation des infrastructures et réseaux de signalisation lumineuse de trafic (SLT) (tranchées, fourreaux, câbles, chambre de tirage, raccordements, massifs) - hors matériel de SLT (inclus dans un marché autre que celui d'INFRA 2). Ce marché ne comprend pas l'ensemble des infrastructures VRD à réaliser dans le Gabarit Limite d'Obstacle (GLO), y compris les bordures GLO (sauf indications contraires type traversées de fourreaux sous plateforme.

Identifiant interne : 2025-080

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45233140 Travaux routiers

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233200 Travaux de revêtement divers

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45232130 Travaux de construction de canalisations d'eaux pluviales

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45316110 Installation de matériel d'éclairage public

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233294 Installation de signalisation routière

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45233290 Installation de panneaux de signalisation

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45112000 Travaux de fouille et de terrassement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45262522 Travaux de maçonnerie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45112100 Travaux de creusement de tranchées

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45112310 Travaux de remblayage

Options :

Description des options : Le marché prend effet, après sa notification, à compter de l'OS de démarrage de la période de préparation, et s'achève à la réception sans réserve de l'ensemble des travaux. La durée prévisionnelle du marché est de trente-deux (32) mois hors de la durée de garantie de parfait achèvement de douze (12) mois et garanties spécifiques. Cette durée prévisionnelle dépend du planning général d'avancement des travaux, et n'est pas reconductible.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Communes de Poissy (78) et Achères (78)

Ville : Poissy (78) et Achères (78)

Code postal : 78100

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 32 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Compétences attendues du candidat ou du groupement : • Ingénierie des transports urbains et infrastructures ; • Signalisations verticale et horizontale provisoires et éléments de circulation lié à la sécurité du chantier (signalisation de police, ralentisseurs, coussins berlinois) ; • Voiries et cheminements provisoires ; • Travaux de VRD (y compris travaux de signalisations horizontale et verticale définitives) ; • Travaux d'infrastructures, réseaux et matériels d'éclairage public (comprenant notamment l'ensemble des habilitations électriques pour fourniture et mise en oeuvre câbles électriques) ; • Travaux de petits ouvrages de maçonneries (muret soutènement, escaliers notamment) ; • Libérations des emprises (dépose de mobilier urbain et de signalisation diverses, démolition d'émurgences) ; • Démolition d'ouvrages divers ; • Installations de chantier, en particulier pose des clôtures de chantier en limite de domaines privés ; • Travaux de fourniture et mise en oeuvre d'ouvrages de stockage des eaux pluviales (canalisations surdimensionnées, ouvrages spécifiques, etc...) ; • Le cas échéant, modélisation BIM. Il n'est pas prévu de visite de site obligatoire. Le candidat devra néanmoins, dans l'établissement de son offre, prendre connaissance des conditions d'intervention sur site et de l'environnement dans lequel il sera amené à intervenir et établir ses prix en connaissance de cause. Les candidats sont donc fortement invités à visualiser sur le terrain l'ensemble des emprises concernées par le marché. En conséquence, les candidats ne pourront élever aucune réclamation ni formuler aucune demande d'indemnisation ultérieure à l'attribution du marché fondée sur une méconnaissance des lieux et des contraintes techniques prévues au marché. Le candidat remettra à l'appui de sa candidature : • Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations

concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail ;

- Le formulaire DC1 (ou équivalent), lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants disponibles à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>;
- Le formulaire DC2 (ou équivalent), complété, disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>;

L'attention des candidats est attirée sur le fait que le formulaire DC2 doit être complété dans son intégralité, y compris en cochant la case C3.2 (« Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur »).

- Le pouvoir de la personne habilitée à engager la société, ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses cotraitants en cas de groupement d'entreprises,
- Documents attestant de la capacité économique et financière : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, le cas échéant). Le candidat devra justifier d'un chiffre d'affaires annuel minimum de 20 MEuros HT pour chacun des trois derniers exercices. Ce montant minimum s'applique soit au chiffre d'affaires propre à l'opérateur économique en cas de candidat individuel soit, en cas de regroupement d'opérateurs économiques, à la somme des chiffres d'affaires globaux annuels des membres du groupement constitué pour répondre à la consultation (hors sous-traitants). Cette condition de participation est éliminatoire : dès lors qu'elle n'est pas satisfaite, elle emporte la disqualification du candidat sans qu'il soit procédé à l'analyse des capacités techniques et professionnelles. S'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés relatifs à sa capacité financière, le candidat pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme approprié par l'entité adjudicatrice. Sont considérés comme des moyens de preuve appropriés : factures, business plan validé par toute personne indépendante justifiant des compétences à cet égard. - Preuves d'une assurance en cours de validité pour les risques professionnels. Le candidat devra justifier qu'il bénéficie a minima : i. D'une assurance responsabilité civile garantissant les dommages aux tiers en cas d'accidents ou de dommages causés pendant l'exécution des prestations. ii. Une assurance de responsabilité civile exploitation. Les montants de garanties minimum exigés sont précisés dans le CCAP.
- Documents attestant de la capacité technique et professionnelle - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2), - Présentations des références, dont une sélection de 5 références significatives par groupement réalisé au cours des 5 dernières années. Ces références devront porter de préférence sur des réalisations similaires, notamment des projets d'aménagement urbain afin de démontrer les capacités du candidat dans ce domaine. - Déclaration concernant l'outillage, le matériel, et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, le cas échéant).
- Certificats requis ou équivalents : Le candidat doit disposer, à jour à la date des candidatures, les certificats de qualifications FNTP suivants (ou équivalents) :
 - o Ouvrages de technicité courant / ouvrages en maçonneries : 1131, 1141
 - o Terrassements : 211, 221, 2313, 2321, 2331, 2332, 2342
 - o Consolidation, étanchéité des sols, confortement : 262
 - o Voirie : 321, 3221, 325, 331, 335, 3321, 341, 3421, 345, 346, 347, 361, 3622, 3642
 - o Signalisations : 3712, 3713, 372, 3752, 3753, 3762, 3763
 - o Construction en tranchée de réseaux d'eau, d'assainissement : 5142, 5143, 5144, 515, 516
 - o Réseaux électriques : 633, 6412, 6413,
 - o Eclairage public : 651,
 - o Pose de fourreaux PVC : 681
 - o Certificat de qualification professionnelle : ISO 9001 ou équivalent.Dans le cas où le candidat ne produirait pas les qualifications telles que demandées au Règlement de Consultation, l'analyse des capacités professionnelles sera appréciée sur la base de trois (3) références équivalentes permettant de justifier du type de prestations réalisées. Les références sont

prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration sur l'honneur de l'opérateur économique.

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : Valeur technique (30 points) Sous-critère 1 (SC1-1) : Compréhension du projet par les soumissionnaires : Compréhension du contexte de réalisation des travaux par le soumissionnaire - 5 points Sous-critère 2 (SC1-2) : Méthodologie de travail et Organisation : Adéquation de la méthodologie de travail, des moyens matériels, et de l'organisation avec la nature des travaux et le planning -17 points Sous-critère 3 (SC1-3) : Démarche Qualité Sécurité Environnement : Pertinence de la démarche proposée et de la méthode employée en matière de qualité, sécurité en cohérence avec l'organisation opérationnelle - 3 points Sous-critère 4 (SC1-4) : Cohérence des sous-détails de prix : Pertinence des sous-détails pour les prix unitaires extraits du B.P.U et identifiés comme étant à fournir à l'appui de l'offre - 5 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 : ÉMISSION CARBONE & ENVIRONNEMENT (12 points) Sous-critère 1 (SC3-1) : Bilan Carbone prévisionnel : Résultat du bilan global prévisionnel des émissions renseignées selon le cadre fourni - 3 points Sous-critère 2 (SC3-2) : Justification du bilan Carbone prévisionnel et modalités de reporting : Exhaustivité et pertinence des renseignements/justificatifs (facteurs d'émission, sources des données, transports/approvisionnement...) et méthodologie/outil de calcul du bilan carbone Pertinence et adéquation des modalités de reporting au cours et en fin de chantier -3 points Sous-critère 3 (SC3-3) : Démarche environnementale et moyens et organisation participant à l'optimisation du Bilan Carbone : Pertinence de la démarche proposée et de la méthode employée en matière d'environnement, en cohérence avec l'organisation opérationnelle et le CCEC. Pertinence des moyens, des matériels, et de l'organisation du chantier démontrant sa démarche de maîtrise et d'optimisation des émissions Carbone - 6 points

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 12

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : Moyens humains dédiés : Adéquation des moyens humains par rapport au planning des travaux -8 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 8

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 4 : PRIX (50 points) Montant total en euros TTC du DQE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 19/09/2025 à 12:00

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_v5hgpLrQ0t

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_v5hgpLrQ0t

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 29/09/2025 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Un accord de confidentialité est requis : oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Les informations relatives au marché 2025-080, transmises par Île-de-France Mobilités au titulaire ou tout membre du groupement ou sous-traitant pendant toute la durée du marché, sont délivrées à titre personnel et sont strictement confidentielles.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ile de France Mobilités

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ile de France Mobilités

Organisation qui traite les offres : Ile de France Mobilités

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ile de France Mobilités

Numéro d'enregistrement : 28750007800020

Adresse postale : 39bis-41 rue de Châteaudun

Ville : Paris

Code postal : 75009

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : lucile.moity@iledefrance-mobilites.fr

Téléphone : +33 1 47 53 28 73

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : f2167225-81fe-485c-acf9-8a3bdb9ad2b4-08

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Report de la date limite de réception des candidatures au 29 septembre 2025 à 12h00

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3cb6b605-801b-4353-b6ed-57f9a5321f72 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/08/2025 à 14:13

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/08/2025